

Assemblée générale du 17 avril 2026

RAPPORT

Objet : Présentation du syndicat mixte Haute-Garonne Environnement

Créé en 1991 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne, le Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement est **constitué du Département** et à ce jour de **303 communes** de Haute-Garonne qui représentent plus de la moitié de la population haut-garonnaise (hors Toulouse). Il associe également plus de **121 associations et 31 organismes institutionnels** qui œuvrent pour l'éducation à l'environnement et la bifurcation écologique dans le département dont 14 nouvelles adhésions pour l'année 2025.

MISSIONS DU SYNDICAT : BILAN 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Ce syndicat s'est fixé deux grands objectifs centrés sur les problématiques environnementales :

- **favoriser l'échange d'informations et d'expériences et le débat** entre les élus, le personnel des collectivités, les structures associatives et de l'éducation mais également d'experts autour de sujets en lien avec l'environnement et plus largement la bifurcation écologique,
- **proposer des actions d'éducation, de sensibilisation à l'éco-citoyenneté et aux enjeux de bifurcation écologique** notamment par la mise à disposition d'outils pédagogiques et la réalisation d'animations auprès des plus jeunes et du grand public.

1. Organisation de rencontres-débats, visites techniques, colloques

Les rencontres-débat sont organisées sous différents formats : des visites de terrain, des rencontres en présentiel, en format hybride ou encore des webinaires avec un nouveau format testé en 2025 sur la pause du midi qui semble prometteur.

Par ailleurs, **une attention particulière est portée sur la dimension sociale des projets** de bifurcation écologique portés par les acteurs, afin de mettre en avant les enjeux d'inclusion, d'équité et de participation citoyenne.

Bilan 2025 :

- **7 rencontres-débats et trois visites techniques de terrain** organisées à destination des élus, de leurs services techniques et des associations membres,
- **300 participants** au total
- Une heure avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : présentation du 12^{ème} programme d'intervention à destination des collectivités
- Le point sur la tarification incitative en matière de gestion des déchets ménagers
- Engager les territoires haut-garonnais dans la bifurcation écologique : un chantier collectif pour faire face au dérèglement climatique
- Le numérique : quelles solutions pour limiter ses impacts ?
- Visite de l'usine de compostage et de méthanisation Cler-Verts
- Les solutions pour financer la protection et la restauration des milieux naturels en Haute-Garonne

- Visite des ombrières photovoltaïques sur parking à Auterive
- Agir sur la commande publique pour accélérer la bifurcation écologique
- Lutte contre le frelon asiatique à l'échelon local
- Visite de l'entreprise Envoi à Colomiers

Pour l'année 2026, de nouvelles rencontres-débats seront organisées autour des thématiques suivantes ou sur d'autres sujets que vous pourrez proposer lors de l'Assemblée Générale :

- Comprendre les phénomènes de pollution de l'air (organisée le 13 janvier)
- Précarité énergétique chez les particuliers
- Déployer des chemins de randonnée sur son territoire
- La mobilité en milieu rural
- Les polluants invisibles de l'eau
- Fonds et programmes européens pour la bifurcation écologique
- Pas de bifurcation écologique sans associer les habitants

A noter : le Syndicat et le Conseil départemental organiseront un colloque sur le thème « L'homme et la nature, une alliance à préserver ! » le 5 juin 2026. Ce temps fort ouvert au grand public sera construit autour de l'intervention de Marc-André Sélosse, biologiste et professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, et animé par Denis Cheissoux, journaliste à France-Inter.

2. Mise à disposition gratuite d'outils pédagogiques

10 outils pédagogiques proposés par HGE qui traitent de nombreuses thématiques environnementales :

- changement climatique,
- énergie,
- déchets,
- gaspillage alimentaire au sein de la restauration collective et dans le foyer,
- biodiversité et arbre,
- ressource en eau,
- bruit,
- mobilités actives.

Bilan 2025 : 115 outils pédagogiques livrés en 2025 contre 113 en 2024

Bénéficiaires : - 27 collèges du département

- 43 autres structures telles que les écoles des communes adhérentes, les mairies, le Conseil départemental, des associations adhérentes et organismes divers

2 nouveaux outils mis à disposition : **L'Atelier des Mobilités Actives**

STOP au gaspillage de mes aliments ! dans mon foyer

2 outils en cours de réactualisation : **sur le thème des déchets et de l'économie circulaire**
sur le thème de la ressource en eau

Ces outils sont :

- dupliqués en plusieurs exemplaires
- déclinés en plusieurs niveaux et qui s'adressent à un large public : grand public et scolaires de l'élémentaire aux collégiens mais également des publics en situation de précarité.

- gracieusement mis à la disposition des membres du syndicat « clés en main » : livrés, installés, présentés puis récupérés par l'équipe du syndicat et sur demande ponctuellement animés.

Un catalogue répertoriant et détaillant les outils pédagogiques mis à disposition vous est présenté en annexe.

Deux nouveaux outils pédagogiques à disposition :

L'Atelier des Mobilités Actives pour promouvoir la pratique de la marche à pied et du vélo auprès des jeunes et du grand public . Il se compose d'une exposition de six panneaux enrouleurs et d'un guide d'animation, il aborde tous les aspects des mobilités actives, comme les bénéfices de la pratique au quotidien, les questions de sécurité et le partage de l'espace public, ou encore la possibilité de découvrir autrement le département de la Haute-Garonne.

En complément, des vidéos seront réalisées en 2026 à partir du témoignage de collégiens sur leur vécu et ressenti en matière de mobilités actives. Ces vidéos seront diffusées à partir d'un vélo générateur d'électricité, en cours de conception avec la ressourcerie Recobrada à Cazères.

STOP au gaspillage de mes aliments ! » dans mon foyer permet d'aborder la question du gaspillage alimentaire à toutes les échelles et tout particulièrement, à l'échelle du particulier.

Par le jeu de manipulations, cet outil permet aux consommateurs de prendre conscience de l'importance du gaspillage alimentaire et d'apprendre des astuces et de nombreux éco gestes pour mieux stocker et conserver ses denrées tout en préservant leurs qualités nutritionnelles et gustatives.

Des réactualisations d'outils engagés :

Toujours dans un souhait permanent d'améliorer son offre pédagogique, le Syndicat réactualise ses outils pour mettre à jour les données, pour être en phase avec les enjeux environnementaux, les programmes scolaires, les moderniser et les rendre toujours plus ludiques et attractifs.

La modernisation de l'outil pédagogique « Sois net avec ta planète » sur le thème des déchets et de l'économie circulaire a été repensée : la valorisation des déchets oui, mais réduisons et évitons de produire nos déchets avant tout ! Le fil conducteur de cet outil est l'économie circulaire avec le recours à un maximum de matériels réemployés ou réutilisés et de matériaux recyclés pour la fabrication de nouveaux modules pédagogiques.

L'outil « Au fil de l'eau » sur le thème de la ressource en eau est également repensé pour appréhender les enjeux de préservation de l'eau, de partage, de vulnérabilité face au changement climatique, ... et proposer des solutions concrètes pour donner envie d'agir à l'échelle du particulier.

Pour chaque conception ou réactualisation d'outils, le travail de recherches, rédaction et vulgarisation des contenus, ainsi que le choix des représentations des notions est réalisé par l'équipe du Syndicat.

3. Réalisation d'animations et participation à des événements

Un partenariat avec le milieu associatif pour soutenir les initiatives locales de sensibilisation à l'environnement

Depuis 2023, le syndicat Haute-Garonne Environnement soutient les initiatives d'associations œuvrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement sur le territoire haut-garonnais via des appels à projet **pour réaliser des animations de sensibilisation à l'environnement** auprès du grand public et des scolaires. L'objectif est de permettre aux

associations, de développer des animations pédagogiques correspondant aux grands thèmes portés par HGE et de les articuler autour des outils pédagogiques.

Appel à projets 2025-2026 :

- **66 projets d'animations possibles**
- **18 associations** qui abordent les 10 thématiques des outils pédagogiques
- **28 085 €** consacrés à cet appel à projets par HGE
- **Mi-2026, la moitié des animations réalisées ou programmées**

Participation à des évènements par l'équipe du syndicat

L'équipe de Haute-Garonne Environnement a également répondu à 12 demandes ponctuelles d'animations auprès de publics en situation de précarité, de travailleurs sociaux pour le Conseil départemental, de Conseils Municipaux des Jeunes, des journées de présentation des ressources du syndicat aux associations.

LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS DEDIES AU SYNDICAT

1. Les moyens humains et matériels

Des moyens humains et matériels sont mis à la disposition du Syndicat par le Conseil départemental pour le gérer et l'animer soit **un apport en nature du Conseil départemental estimé à 186 362 € en 2025** qui correspond aux charges de personnel ainsi qu'à la mise à disposition à titre gracieux des bureaux, véhicules de service, des frais de communication et de prestations diverses (imprimerie, conseil juridique et communication).

Neuf agents du Conseil départemental consacrent pour partie de leur temps de travail aux activités du Syndicat soit 2,5 ETP.

2. Les moyens financiers

Les recettes du Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement proviennent de la participation du Conseil départemental et des communes adhérentes.

Suite à l'assemblée générale de HGE du 5 février 2026, les participations pour 2026 ont été fixées à :

- **10 000 € pour le Conseil départemental,**
- **39 118,40 € pour les 303 communes adhérentes** soit :
 - 0,05 euros par an et par habitant pour les communes dont la population municipale est supérieure à 500 habitants ;
 - 10 € par an pour les communes dont la population municipale est comprise entre 200 et 500 habitants ;

A noter que les communes membres dont la population municipale est inférieure ou égale à 200 habitants et les associations sont exonérées de toute participation financière.

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 85 137,55 €.

Les dépenses sont notamment composées de :

- dotations aux amortissements : 52 400 €.
- l'appel à projet auprès d'associations : 22 200 € ;
- frais divers (assurance, maintenance, matériel...) : 4 700 € ;
- frais de colloque : 4 000 €
- financement des rencontres-débats et visites : 1 000 € ;
- annonces officielles et publicité : 500 € ;

Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'élèvent à 523 348,30 €.

Les dépenses se répartissent comme suit :

- finalisation de l'outil pédagogique mobilités actives : 10 000 € ;
- restes à réaliser (outil mobilités actives) : 3 470,40 €.
- réactualisation de l'outil déchets : 60 000 € ;
- outil pédagogique eau : 60 000 € ;
- avances versées sur commandes immobilisations corporelles : 80 000 € ;
- autres immobilisations corporelles : 229 877,90 € non affectés à ce jour à un projet.

Je vous propose de prendre acte de la présentation du syndicat Haute-Garonne Environnement.



Pascal BOUREAU
Président de HGE
31 mars 2026

Annexe au rapport : catalogue des outils pédagogiques